L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 10 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Elle forme deux feuillletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Elle forme deux feuillletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat :

Gouverneur,
FRANCIS T. NICHOLLS,
d'Orléans.

Lieutenant-Gouverneur
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
L. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. B. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. breaux,
d'Ibérie.

PROGRAMME.

Nous, représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la Déclaration suivante :

1. Nous proclamons notre adhésion depuis longtemps acquise, aux principes de la démocratie dont le Parti a établie son fondateur, Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous rappelons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, en fidèle serviteur public, a rendu d'éminents services à l'Etat. Nous affirmons que l'administration des affaires publiques en Louisiane depuis les onze dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, ranimé les sources de la fortune générale et pavé le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après les revenus, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme la règle le lui.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'existence et des biens de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le protéger, dans la mesure que nous commandent les finances de l'Etat, parce que nous la considérons comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de cet Etat, de faire tous ces efforts pour assurer l'école libres de la Louisiane sur une base solide, et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante, à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

6. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grands intérêts agricoles par une législation bienfaisante et surtout d'encourager et de soutenir le Collège d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous sommes opposés à toute concurrence, en fait de travaux, que pourraient faire les détenus du pénitencier de l'Etat aux ouvriers libres.

8. Nous appelons parmi nous, pour exploiter les terres fertiles de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde; en leur donnant l'assurance qu'ils seront, et la bienvenus et qu'ils pourront s'y créer un heureux foyer.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR HOEY & O'CONNOR—La résidence Rosellius, rue Broadway, près de l'Avenue St. Charles, avec un grand lot.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON — Le grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

PAR B. ONORATO—Propriétés de choix : No 12 rue Carondelet, près Canal et No 550 rue Royale, près St. Ferdinand.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Portion de terre, avec droits, voies et privilèges, No 131 rue Donaine.

PAR MATHER & HOMES.—Terrains de valeur, bornés par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Jena et l'Avenue Napoléon.

PAR LE SHERIF—Au local connu comme une scierie, coin des rues Montégut et Urquhart —un fort lot de bois assortis, bois pour planches, barrières, bourds, etc.

PAR VINCENT & CO.—Propriété améliorée de valeur rue Félicité

Les furoncles, plaies et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsaparille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

IL Y A 29 ANS.—Voici quelques passages d'une proclamation adressée, en 1859, à l'armée française, au nom de la population de Crémone, Italie, au moment où les soldats français quittaient cette ville pour rentrer en France :

"Adieu, valeureux soldats qui, vous rappelant les batailles de l'Empire, venez d'en renouveler les prodiges en vengeant dans les champs de la Lombardie la liberté lombarde.

"Vous avez combattu les nobles batailles que les hommes et le ciel ont bénies, et qui, depuis la Sesia jusqu'au Mincio, ont délivré une terre en proie aux outrages de l'ennemi.

"Quelle douleur pour nos âmes italiennes de se séparer des braves qui ont racheté notre patrie et de ne pouvoir partager plus longtemps les vives émotions de l'enthousiasme!

"Donnons nous donc la main, intrépides soldats, et scellons ensemble le pacte d'impérissable fraternité, comme vous avez scellé de votre sang notre indépendance.

"Nos cœurs nous disent que nous nous reverrons.

"Vous retournez dans votre patrie, et la joie de vos victoires y précède vos pas.

"Mais si vous gardiez encore quelques-unes de ces fleurs dont nous avons orné vos armes lorsque, couverts encore de la poussière de Magenta, vous êtes arrivés pour briser nos chaînes, eh bien! montrez-leur ces fleurs à ceux qui vous sont chers, et dites-leur de quelles larmes nous les avons baignées.

"Dites-leur que les mêmes mains qui ont répandu sur vous ces fleurs ont pansé aussi vos blessures.

"Votre tâche est remplie ... mais pouvoir ... n'oublierons ... remparts de ... de vos tentes. ... alie vous rappelle ... ous, ayez l'as... votre rencon... nos fleurs, mais fiers ... courage!"

LES POIDS ET MESURES EN FRANCE.—Un récent arrêté de la Cour de cassation décrète une décision intéressante pour ... commerçants :

"La loi qui prescrit la vérification des poids et mesures permet bien au préfet d'autoriser cette vérification à la mairie, où les commerçants pourront les apporter; mais l'arrêté préfectoral qui en fait une obligation est illégal.

"Si les commerçants n'usent pas de cette faculté, la loi impose aux vérificateurs le devoir de se transporter à leur domicile pour faire cette vérification."

... est l'être le plus tétillon, le plus ... tant qui soit.

... de ses amis ... de lui : ... il empoigne tout ... dernier poil de la ...

La mort de l'empereur d'Allemagne.

Les dépêches reçues, hier, dans le courant de la journée, annoncent cette mort, dont les télégrammes transmis, jeudi matin, à la dernière heure, démentaient la nouvelle.

Un âge auquel il est donné à peu d'hommes d'arriver; une maladie qui datait de plusieurs années; les soucis du gouvernement au milieu de l'épouvantable crise politique, financière, commerciale et industrielle que l'Europe n'a presque pas cessé de subir depuis les victoires prussiennes; la douleur de voir s'éteindre, graduellement, celui qui était destiné à lui succéder; peut-être aussi les incertitudes qui, quoi qu'on prétende ou veuille se persuader, s'attachent à une œuvre gigantesque—laissaient prévoir la fin prochaine d'une très longue carrière, d'une carrière glorieuse pour l'Allemagne, mais dont celle-ci, l'Europe et l'humanité sont encore à connaître le résultat.

Ce résultat—autant qu'il nous est permis d'en juger par ce qui se passe, à cette heure, de l'autre côté de l'Océan—ne se fera pas longtemps attendre. Nous saurons, probablement, avant l'expiration de l'année, si les peuples continueront de se soumettre au poids écrasant des armées permanentes, à l'emploi, sinon à l'abus de la force, pour décider de questions qui, sans l'intérêt de certaines dynasties ou la sauvage rapacité, le pernicieux aveuglement de certains chefs de cabinets, pourraient se régler pacifiquement.

Mais quelles que soient les conséquences des faits accomplis et du régime maintenu depuis la fatale campagne de 1870; les opinions et les espérances des penseurs, des vrais amis du progrès joint aux idées conservatrices, auxquelles—espérons le—la Providence, dans sa bonté, réserve un triomphe qui, pour avoir été lent, n'en sera pas moins éclatant—aucun de ceux qui ont suivi, avec attention, les événements des dix-huit dernières années, ne voudra nier, ne songera à nier, que le monarque dont l'Allemagne déplore, en ce moment, la perte, n'ait été un vaillant soldat, un empereur sage, un grand patriote.

C'est à lui—de l'aveu de ses adversaires et de ses ennemis—que l'Europe doit de n'avoir pas été plongée dans les horreurs de la guerre, à des époques que nous n'avons pas besoin de rappeler ici : c'est lui qui, malgré son admiration sans bornes, sa vive reconnaissance et son affection pour M. de Bismarck, a, plus d'une fois, empêché le chancelier de provoquer ou de commencer les hostilités.

On a expliqué son amour de la paix par son ambition de ne point livrer au hasard des combats ce que des succès inespérés lui avaient valu; ambition naturelle, que d'autres empereurs ont eue avant lui, mais n'ont pas su ou n'ont pas pu réaliser.

Aujourd'hui qu'il a disparu de la scène où il a joué un rôle si mémorable, à quoi le monde assistera-t-il? Son fils, auquel on a fait une renommée de clairvoyance et de modération; à qui l'on a attribué le regret profond de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, voire même des sentiments de justice prévoyante envers la France—régnera-t-il? Et s'il succombe au mal qui le mine, le petit-fils, jeune homme fougueux, violent, haineux, dominé par M. de Bismarck, le suivra-t-il pas, à l'instar de son maître, une politique de luttes et de conquêtes?

L'ancien continent va-t-il entrer dans la lumière grâce à la terreur que le chancelier essaie d'inspirer en proclamant l'union indissoluble de l'empire et l'irrésistible ardeur des régiments prussiens, ou se prolongera-t-il plus avant dans les ténèbres lorsque se déchaîneront les éléments, lorsqu'éclateront les passions, lorsque surgiront les revendications qu'une main puissante et respectée a retenus jusqu'à présent?

Nous croyons qu'on n'agirait pas contrairement à la saine raison et à la prudence la plus ordinaire, en n'entreprenant pas, trop tôt, le dangereux métier de prophète ou en se méfiant des illusions décevantes d'un chauvinisme exalté.

LOUISIANE.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 7 mars :

Tout nous indique que l'hiver est fini. Les prés verdissent, les saules ont déjà jeté leurs feuilles, et les pêchers ont commencé à fleurir.

Les habitants riziers ont repris leur labourage, cette semaine; ils l'avaient cessé à cause des pluies. Le soleil, si longtemps caché derrière une brume chaude, brille de nouveau d'un vif éclat.

—Il y a eu, dernièrement, une véritable panique parmi nos planteurs, à la suite du bruit qui a couru qu'il se faisait de grandes importations de riz étranger qui entrait dans nos ports sous le titre de riz brut, non nettoyé, afin d'éviter le droit imposé sur celui qui est préparé. Les autorités compétentes, se sont émues de cette rumeur; elles sont allées au renseignement, elles ont pris les mesures en conséquence. Il est plus que probable que le fait ne se renouvellera plus; aussi les craintes se dissipent-elles bien vite.

The Sporting South.—C'est le titre du journal hebdomadaire dont le premier numéro a paru le 2 mars et qui se consacre exclusivement au sport. Ce premier numéro est très varié et fort intéressant. Le *Sporting South* a pour éditeurs deux ex-aux bons amis MM. J. D. Wharton et H. Seifforth. Le gérant est M. E. A. Brandao. Nous souhaitons à nos nouveaux confrères tout le succès qu'ils méritent.

La voie de toutes les nations. — L'immense Atlantique est souvent bien agité. Malgré la violence des tempêtes qui y sévissent, sous la conduite d'habiles et courageux marins, les voyageurs s'y aventurent pour passer d'un continent à l'autre. L'atroce maladie le mal de mer, de même que toutes les indispositions qu'éprouvent ces voyageurs auraient été évitées à ceux et ceux qui s'étaient munis de "Hostetter Stomach Bitters." Les capitaines aux longs cours, tous les gens qui traversent fréquemment les mers, connaissent ce précieux remède, aussi, jamais, n'en sont-ils dépourvus. Les émigrants, se dirigeant vers le lointain Ouest, le prennent pour échapper à la malaria. Il guérit aussi la dyspepsie, la constipation, les affections au foie, aux reins, tous les maux, enfin qui attaquent les organes vitaux.

Médicament et nourriture.—Cette merveilleuse préparation—médicament et nourriture à la fois—connue sous le nom d'**Emulsion de Scott** est prescrite par tous les médecins, non seulement enguisée et forte parce qu'elle renferme des substances nutritives, mais encore fait retrouver l'appétit. "Depuis des années je fais usage de l'Emulsion de Scott et dois m'en déclarer très satisfait. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais et leur fait du bien à tous. Elle est surtout efficace dans les cas de débilité, de marasme et pour les enfants qui ont besoin de nourriture."—T. W. Pierce, D. M.

MORT D'UN CÉLÈBRE VIOLONISTE FRANÇAIS.—Nous apprenons—dit le *Figaro*—la mort d'un artiste français de premier ordre—M. Delphin Alard, le célèbre violoniste.

M. Alard était né en 1815, à Bayonne. Tout enfant, il manifesta des dispositions extraordinaires pour la musique; à dix ans, il joua avec succès dans un concert public. Envoyé au Conservatoire de Paris, il remportait le premier prix de violon en 1830; l'année suivante, dans une séance de la Société des Concerts, il exécutait la Polonaise d'Habeneck, son professeur, et Paganini, qui arrivait à Paris, l'ayant entendu, s'écria : "Si les élèves jouent comme cela ici, comment donc doivent jouer les maîtres!"

Il avait été nommé professeur au Conservatoire en 1843. Après une longue carrière de succès éclatants, il se retira en 1875. Il avait épousé la fille du luthier Villaume, et, devenu possesseur d'une grande fortune, il était allé vivre à la campagne, où il s'occupait avec passion d'agriculture et de viticulture.

Venu à Paris pour quelques jours, M. Delphin Alard y est mort, frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'a foudroyé.

Alsace-Lorraine.

Au cours de la discussion du chapitre du budget concernant les forêts, la commission de la Délégation d'Alsace-Lorraine a exprimé le vœu qu'il fût fait usage dans une mesure plus restreinte de l'interdiction du droit de chasse aux étrangers.

M. Studt, sous-secrétaire d'Etat, a répondu que le gouvernement ne saurait accueillir ce vœu. Assurément, la mesure dont il s'agit n'est pas agréable, mais la faute en est à ceux "qui ont fait de l'Alsace-Lorraine un théâtre d'agitation politique et qui s'y livrent à des menées de haute trahison."

Le journal officiel religieux publié par l'évêché de Strasbourg, et qui portait le titre de *Bulletin ecclésiastique de Strasbourg*, paraîtra désormais sous le titre de *Ecclesiasticum argentinense*, et le texte français en sera exclu.

M. Krall, commissaire de police de Metz, a été provoqué en duel par deux officiers de dragons de Metz, auxquels il avait fait des remontrances au sujet de leur conduite pendant le bal masqué du mardi gras.

Nous avons parlé, il y a quelque temps, d'un Alsacien, M. Bernhard, qui, après avoir passé une partie de son existence aux Etats-Unis et s'être fait naturaliser citoyen américain, était venu s'établir à Mulhouse et avait eu à souffrir des vexations de la police allemande. Il fut emprisonné, puis relâché, puis de nouveau arrêté, sous prétexte qu'il faisait partie de la Ligue des patriotes, et pendant ce temps son commerce périclita, et M. Bernhard fut finalement ruiné.

Se basant sur un jugement du tribunal de l'empire à Leipzig, qui déclarait qu'il n'y avait pas même de soupçons autorisant l'arrestation de Bernhard", celui-ci s'adressa au ministre des Etats-Unis à Berlin, M. Pendleton, pour obtenir réparation du dommage grave qui lui avait été causé par son arrestation. M. Pendleton répondit par des fins de non-recevoir. Ne pouvant rien obtenir de ce représentant diplomatique américain, M. Bernhard intéressa à sa cause M. Joachimsen, juge à New York, qui a communiqué toutes les pièces de l'affaire au secrétaire d'Etat, M. Bayard, et va demander à plusieurs députés de soumettre le cas de M. Bernhard au Congrès de Washington.

Les dégâts causés par la neige dans la Hardt (Haute-Alsace) sont considérables. Un grand nombre d'arbres ont leurs branches brisées par le poids de la neige amoncelée et que le vent n'avait pas chassée.

On écrit, de Metz, à la *Gazette de Francfort*, que la direction de la police de Metz a opposé un nouveau refus à la seconde demande faite par la chambre de commerce, à l'effet d'obtenir pour les commerçants français l'autorisation d'installer leurs boutiques à la foire du mois de mai. Comme motif de refus, on a fait valoir cette considération que l'argent du pays devait rester dans le pays et ne pas s'en aller dans les poches des étrangers. Les membres de la chambre de commerce ont répondu qu'ils étaient d'accord avec ce principe, mais qu'ils demandaient qu'on l'appliquât également aux cantines et aux casinos organisés à Metz par les Allemands.

Russie.

La *Gazette de Moscou* publie un très important article où M. Petrofsky, le continuateur de Katkoff, examine le discours de M. de Bismarck au point de vue des relations de la France avec la Russie.

La *Gazette de Moscou* développe cette thèse que le discours du prince de Bismarck avait principalement pour objet d'empêcher le rapprochement de la France et de la Russie, mais que ces deux puissances ne doivent pas être dupes des manœuvres de la diplomatie allemande dont elles devront surveiller toutes les démarches et tous les actes. Le journal russe cite ces paroles du prince de Bismarck :

"Je sais pertinemment que, si la guerre "commençait entre la France et nous, "la Russie n'y prendrait pas part, tandis que, si la guerre éclatait entre la "Russie et nous, il n'y aurait pas un "gouvernement en France, quelle qu'en "fût la composition qui pourrait empêcher cette puissance d'y prendre "part quand même il le désirerait."

A cela la *Gazette de Moscou* réplique :

"Le prince de Bismarck espérait refroidir, par ces paroles énigmatiques, la sympathie pour la Russie qui s'était manifestée avec tant de force, dans ces dernières temps, dans toutes les classes de la société française. Le sagace chancelier a oublié, entre autres choses, qu'en France on sait très bien que la paix européenne n'a pas d'autre protectrice que la Russie, et que ce serait un bien mauvais service à rendre à cette paix que de permettre le renouvellement de la catastrophe qui abaissa la France en 1870. Serait-il possible que le prince de Bismarck pensât sérieusement que nous lui permettrons humblement notre épaule pour que l'Allemagne élevât encore plus haut cette prépondérance qu'elle doit à notre désintéressement? Qu'est-ce qui pourrait nous engager, en présence de l'ingratitude manifestée de la Prusse, à coopérer une autre fois—nous ne savons en quelle occasion—au renforcement de l'Allemagne, c'est-à-dire au renforcement de notre plus proche voisin et ennemi!

"Lentement, tranquillement, sans discours à chaud, sans traités d'aucun genre, publics ou secrets, s'opère le rapprochement progressif, mais durable, de la France et de la Russie, avec la force d'une association naturelle et d'une affection intime. Et le prince de Bismarck doit se convaincre que cette "alliance silencieuse" repose sur des bases plus solides que ces combinaisons artificielles et ces compromis factices qu'il décore du nom pompeux de "ligue de la paix."

"La France, aussi bien que la Russie, a été amenée, par une expérience amère, à cette conviction nette et invariable, que son destin ne se règlerait pas en Orient, mais dans une grande crise prochaine de l'Europe centrale. Par un accord amical dans leurs actes, par une direction ferme et conséquente donnée à leur politique, cette crise se résoudra pacifiquement, et elles roustiront à mettre l'équilibre européen à l'abri des empiètements de l'Allemagne, sans effusion de sang."

Le gouvernement russe va effectuer, sous peu, un emprunt de 60 millions destiné à la transformation du matériel de l'artillerie russe. Cet emprunt aura lieu en France et serait effectué par le Comptoir d'escompte et plusieurs maisons de banque françaises.

Cette transformation vise non-seulement l'artillerie de campagne, mais aussi le matériel de côtes, de marine, de siège et de place.

L'usine Krupp, qui avait élaboré plusieurs plans pour cette entreprise, a vu rejeter ses propositions par le gouvernement russe.

Le système de Bange, appliqué actuellement en France, a été choisi par le ministre de la guerre de Russie. Le traité dit que "le matériel sera construit en France et en Russie, par égales parties."

La Russie fabriquerait, en général, les matières premières dans des usines employant un personnel russe dirigé par des ingénieurs français.

Les usines Pontelof, Briousk Alexandrove se partageraient la commande.

La France ferait l'autre moitié. Les établissements Cail seraient chargés de l'exécution.

Il faudrait, trois années pour terminer cette transformation.

NOUVELLES RELIGIEUSES.—Nous lisons, dans la *Gazette de France*, du 25 février :

L'*Osservatore romano* publie un Bref, daté du 3 février, par lequel le Souverain Pontife accorde, à perpétuité, à tous les patriarches, archevêques et évêques du monde entier le droit de porter la barrette violette.

Le même Bref interdit à quiconque n'est pas revêtu de la dignité épiscopale l'usage de cette barrette.

Sa Sainteté déclare qu'elle veut, par cette faveur, marquer le souvenir de son jubilé sacerdotal et donner à tous ses vénérables Frères un témoignage particulier de sa bienveillance.

Nous rappelons qu'un congrès scientifique international des catholiques s'ouvrira, le 8 avril prochain, à Paris.

Le but de ce congrès est de mettre en commun l'activité scientifique des catholiques, surtout dans les questions qui intéressent les vérités chrétiennes.

ESPAGNE.—LE CERCLE RÉPUBLICAIN DE MADRID—CRISE MINISTÉRIELLE.—Une réunion a eu lieu, le 24 février, au cercle progressiste républicain de Madrid. Le président du comité provincial de Barcelonne a prononcé un long discours, dans lequel il a retracé les souffrances et les misères de la classe ouvrière.

"Le premier devoir des républicains, a dit l'orateur, est de venir en aide à cette partie de la population."

Abordant ensuite la question politique, le président du cercle progressiste a déclaré que tout gouvernement doit s'inspirer de deux idées capitales : la patrie et la paix publique. Le parti républicain, dont la ligne de conduite a été si souvent tracée, ne peut suivre M. Castelar; mais ce n'est pas une raison pour combattre ceux qui obéissent à des mobiles élevés.

Il a terminé en demandant que la plus grande cordialité prédominât aux rapports entre les républicains de toute nuance.

Un autre orateur a combattu ensuite la politique de M. Castelar et de ses amis qui laissent aux conservateurs et aux réformistes le soin de combattre le gouvernement dont l'attitude a mérité tout blâme dans les événements de Rio-Tinto.

Les organes de l'opposition, du 23 février, estiment qu'une crise ministérielle est inévitable à très bref délai. La presse ministérielle dément l'imminence de cette crise, qu'elle ajourne à la fin du mois de mars.

Un jugement définitif du tribunal déclare que le curé Goleote, qui a tué l'évêque de Madrid, est complétement fou, et le condamne à être interné dans une maison d'aliénés.

La *Gazette de Madrid* a publié, le 24 février, une ordonnance interdisant, pour cause d'épidémie, l'introduction en Espagne des porcs et de la charcuterie provenant de Marseille.

L'introduction du bétail provenant de Malte est également interdite.

BELGIQUE.—QUELQUES OBSERVATIONS D'UN JOURNAL FRANÇAIS.—LA SITUATION FINANCIÈRE.—Les déclarations du prince de Chimay à la Chambre des représentants belge, au sujet de la neutralité que la Belgique prétend garder en cas de conflit entre la France et l'Allemagne, a produit un excellent effet—dit la *Liberté* du 24 février—quoique, sous les formules oratoires, on distingue parfaitement quelles sont les affections du gouvernement et de la dynastie qui ne peut oublier son origine allemande. Il y a en ce moment une tendance bien marquée de la part de certains hommes à vouloir transformer l'agglomération belge en une nationalité compacte, ultra-flamande, dans laquelle l'élément wallon serait complétement sacrifié. Hier encore, à propos de la discussion du budget de l'agriculture, les deux tendances se sont livré bataille à la Chambre des représentants. C'est, en effet, au budget de l'agriculture que le gouvernement belge inscrit les subventions qu'il prodigue à la littérature flamande. On s'est plaint des plantureuses récompenses accordées à un auteur dramatique flamand qui n'avait fait que traduire Lambert Thiboust, et plus encore de l'institution d'une Académie flamande, en concurrence avec l'Académie royale de Belgique. La création de l'Académie flamande obéit à une double pensée politique, car, à peine installée, cette corporation s'est empressée de mettre au concours la question suivante : "Montrer que la Belgique ne doit pas sa liberté à l'influence française." On voit qu'il n'est pas de resserrer les liens d'amitié existant entre les deux pays.

Voici le résumé de la situation financière exposée à la Chambre des représentants par M. Bernaert, ministre des finances, à la séance du 24 février :

Pour 1885, le déficit est réduit à 700,000 francs.

Pour 1886, l'excédent définitif est de 2,150,000 francs. Pour cet exercice, les dépenses ont été réduites de 5 millions en moins des crédits votés.

Les rejets ont donné un mécompte de 4 millions sur les prévisions.

Pour 1887, l'excédent définitif sera de 12 millions. Les recettes, surtout celles des chemins de fer, ont augmenté.

Pour 1888, l'excédent prévu est de 5 millions.

Pour 1889, il est de 9 millions.

USÉ LETTRE PASTORALE DE MGR FREPPEL, ÉVÊQUE D'ANGERS.—On lit, dans le *Temps* :

M. Ch. Emile Freppel, évêque d'Angers, vient d'adresser, à l'occasion du carême, au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale "sur les craintes et les espérances que peut faire concevoir l'état religieux et moral de la France à l'heure présente." M. l'évêque d'Angers rappelle des les premiers mots que l'épiscopat français, à l'exemple des prophètes de Juda, a fait entendre pendant quatorze siècles sa voix "pour signaler les vices et les désordres qui menaçaient la chose publique." M. Freppel se propose de suivre, dans son mandement, cette double et antique tradition, en écartant, toutefois, "toutes les considérations d'ordre politique." Cette restriction enlèvera au mandement de M. l'évêque d'Angers une grand part de son intérêt, si "l'état moral" de la France ne dépendait pas quelque peu de son état politique, et s'il était aisé de parler de l'un sans faire allusion à l'autre.

M. Freppel demande ce que nous vons fait "sous le coup du malheur" pour implorer la protection divine.

Eliminer Dieu de la vie publique, bannir de nos institutions sociales tout ce qui rappelle la religion de près ou de loin; supprimer le ministère du culte dans l'armée comme à l'école, et l'écarter le plus possible des hôpitaux, des prisons, de tout établissement de l'Etat; affecter jusqu'aux emblèmes et aux moindres signes extérieurs qui pourraient révéler quelque idée religieuse; en un mot déchristianiser la France et faire plaisir, en tout et partout l'athéisme officiel et égal : voilà quelles sont quelles ont été jusqu'à ce jour la principale préoccupation de ceux qui se sont chargés de réparer nos désastres.

Mais ce n'est point tout : d'une part la littérature, roman et théâtre, apporte une aide puissante et *impunie* à l'œuvre de "décomposition" lente et continue qu's'accomplit, si l'on doit en croire, d'autre part, nous avons proclamé qu'il serait légal de violer ces grandes lois naturelles et sociales à l'observation desquelles Dieu semble avoir attaché tout particulièrement la fortune des empires." C'est la suppression de la loi sur le repos du dimanche et le rétablissement du divorce que M. l'évêque d'Angers veut dire.

En regard de ces multiples raisons de craindre pour l'avenir de notre pays, M. Freppel énumère les raisons, moins nombreuses, qui nous restent d'espérer, car les prêtres de Judas dont il se réclame ne se démentiront pas de "l'espérance et illusions"; ils combattaient aussi le découragement. Et M. l'évêque d'Angers espère que le dévouement et le zèle employés à l'accroissement des œuvres catholiques, à la création et au maintien des Universités libres "en présence d'une hostilité toujours croissante", à la multiplication des collèges libres des écoles chrétiennes, des cercles d'ouvriers, enfin, l'action salutaire du clergé, aideront au relèvement moral de la France, qui pourra peut-être de cette façon éviter les destinées où le triomphe du matérialisme et de l'athéisme ne manqueraient pas de l'entraîner.

UNE NOUVELLE BOUÉE DE SAUVETAGE.—M. Hopkins vient d'inventer une nouvelle bouée de sauvetage, qui est en même temps lumineuse.

C'est une bouée surmontée d'une cloche et ayant plusieurs tubes renfermant du mercure. Ces tubes en cristal très épais ont une forme générale de sons diaphragmés dans leur intérieur, de manière à augmenter les surfaces frottées par le mercure.

Pour assurer toujours l'action de l'une ou plusieurs de ces couronnes, on a eu soin de disposer chacune d'elles sous des angles différents.

De la sorte, l'une au moins de ces couronnes est constamment dans les conditions de quasi-horizontalité la plus favorables aux mouvements étendus du mercure dans son intérieur.

LE MUSÉE DE LYON.—Un musée presque aussi riche, financièrement parlant, que le Louvre, le musée de Lyon vient d'hériter d'une somme de 600,000 fr. Ce capital sera placé à intérêts qui ne seront utilisés en achats que tous les deux ans.

Ce sera donc une somme de 54,000 fr. environ qui s'ajoutera tous les deux ans ... ainsi 94,000 fr. à ... préjudice de ce qu'il ... l'année intermédiaire ... lement 160,000 ... de proportion ...

MALADIES DE PEAU DES ENFANTS.

Notre enfant le plus âgé fut attaqué, à l'âge de six mois, d'une violente maladie de peau. Tous les remèdes ordinaires n'ayant produit aucun résultat, nous avons fait venir notre médecin de famille, qui a essayé d'un traitement. Le mal s'est néanmoins répandu avec une incroyable rapidité jusqu'à ce que la partie inférieure de la personne de l'enfant, du milieu de son dos à ses genoux, ne présentât plus qu'une apparence enveloppée, rugueuse, laide et maladive. Nous n'avions ni repos la nuit, ni paix le jour. Finalement on nous engagea à essayer des REMÈDES "CUTICURA". L'effet fut simplement merveilleux. En trois ou quatre semaines une cure complète fut opérée, l'enfant devenant aussi blanc et aussi sain que s'il n'avait jamais été malade. Dans mon opinion, ces excellents remèdes l'ont sauvé; il est aujourd'hui fort et sain, et la maladie n'a pas reparu.

GEO. B. SMITH,
Avocat et Ex-Pros. Att'y, Ashland, O.

RÉFÉRENCE : J. G. Weist, Pharmacien, Ashland, O.

DES MILLIERS D'ENFANTS

Viennent au monde tous les jours avec quelque affection de la peau, tels qu'eczema, croute lactéuse, maladie du cuir chevelu, teigne, etc., qui se développent, occasionnant une grande démangeaison, une sensation de brûlure extraordinaire et deviennent, si on ne les traite pas convenablement, une source de tortures.

Un bain chaud avec le SAVON CUTICURA, qui purifie la peau d'une façon si exquise, et une simple application du CUTICURA, qui guérit les maladies de la peau, avec une petite quantité du CUTICURA RÉSOLVENT, le nouveau purificateur du sang, suffit souvent pour arrêter les progrès de la maladie et amener une guérison rapide et permanente.

Donc, aucune mère aimant ses enfants, qui s'enorgueillit de leur beauté, de la pureté de leur sang, de leur santé, et qui ne plaît à leur garantir ce grand bienfait d'une peau sans tache et d'un corps nourri de sang pur, ne doit manquer de faire usage des RÉMÈDES CUTICURA.

Vendus partout. Prix : CUTICURA, 50 cts; SAVON, 25c.; RÉSOLVENT, $1. Préparé par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston, Mass.

☞ Demandez "How to Cure Skin Diseases," 64 pages, 50 illustrations, et 100 attestations.

BÉBÉS.—La peau et le cuir chevelu des enfants conservés et embellis par le CUTICURA MEDICATED SOAP.

Catarrhe Constitutionnel.

Aucune maladie simple n'a entraîné plus de souffrance ou hâté l'affaiblissement de la constitution que le catarrhe. Le sens de l'odorat, du goûter, de la vue, de l'ouïe, la voix humaine, l'esprit—ils ont tous été affectés par ce redoutable ennemi, qui, sans aucune résistance destructrice, le poison qu'il distribue dans tout le système et cause toute la force vitale, et brise les constitutions les plus robustes. Ignoré, parce qu'il est très peu compris, par la plupart des médecins, faiblement assailli par des empiriques et des charlatans, ceux qui en souffrent ont peu de chance d'être soulagés de ce côté-ci de la tombe. Il est donc temps que le traitement populaire de cette terrible maladie ait pas des remèdes à la portée de tous passe immédiatement entre les mains de personnes compétentes et dignes de foi. La nouvelle méthode qui n'a pas été essayée jusqu'ici, adoptée par le Dr Sanford dans la préparation de son CURE RADICAL, a gagné l'approbation cordiale de milliers de personnes. Il satisfait cet le soulagement qu'il donne dans tous les maux de tête, éternuement, mal-aise et respiration obstruée, fait disparaître les symptômes oppressés, dégage la tête, adoucit la respiration, restaure les sens de l'odorat le goût et l'ouïe et guérit les premières conditions nulle de la maladie vers les poumons, le foie et les reins.

La CURE RADICAL SANFORD consiste en une bouteille de la CURE RADICALE, une boîte de DISSOLVANT CATARRHAL et un APPLICATEUR AMÉLIORÉ, prix $1.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

DOULEURS DES REINS,

Entorses et Faiblesses,

Soulagées en une minute par ce nouveau vaillant ami de douleurs. Inflammation et faiblesse, le **Cataplasme Anti-Pain Plaster**. Le meilleur et unique emplâtre fortifiant et qui supprime toute les douleurs. Emploi surtout à soulager immédiatement et à guérir rapidement les douleurs des reins et de l'intérieur, la faiblesse, etc. Garanti comme plus supérieur à tous les autres emplâtres. Dans toutes les pharmacies, 25 cts; cinq pour 1$; ou, libre de port, à la POTTER DRUG AND CHEMICAL Co., BOSTON, MASS.

1er juin—mer. sam dim

GUERRE A LA MARGARINE.—Le tribunal correctionnel de Bayeux, France, a, récemment, rendu un jugement par lequel il a condamné, pour falsification de beurre à l'aide de la margarine, les nommés Anatolie, à quatre mois de prison et 3,000 fr. d'amende; Sauvrey et Badulle, à trois mois de prison et 3,000 fr. d'amende.

En outre, le jugement devra être inséré dans seize journaux de Paris, de Nantes et de Normandie.

Système des compensations par le blanchissement de Gouffé.

Il lui reprochait amèrement, l'autre jour, d'égarer tous ses mouchoirs.

—Enfin, lui dit-il pour frapper un grand coup, votre intérêt même vous commanderait d'avoir plus d'ordre. Vous devez perdre des clients!

—Si vous doute, monsieur, répondit-elle froidement, mais sans en battre pour d'autres, quittant leur blanchisseuse pour le même motif.

Histoire de chasse.

On parlait, à table, de loups affamés :

—Moi, s'écrie quelqu'un, je me suis trouvé récemment, sans arme, par un temps de neige, face à face avec trois loups-cerviers.

—Et alors?

—Alors, je les ai regardés fixement; puis je suis parti, les mains dans mes poches, en sifflotant.

—Ils ne vous ont pas poursuivi?

—Ils ne pouvaient pas; d'était au jardin des Plantes.

Rien n'égale la Salsaparaille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe en bout de l'an sera dite le 13 mars, à 8 heures du matin, à l'Eglise des Jésuites, pour le repos de l'âme de feu Dame VICTORINE SABATIÉ. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son mari et de ses enfants.

10 mars—1j

ERNEST C. VILLERE,

15 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en bouteilles, Cognacs, Sherry, Vins de Porto, Rhins, Gins, Ales de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn,